



Lettre ouverte à certains élus réunionnais de gauche et d'extrême gauche

Nous constatons ces derniers mois et surtout après le passage du cyclone Chido qui a dévasté les infrastructures scolaires, sanitaires et certaines habitations, une levée de bouclier de la part de certains élus réunionnais surtout de gauche, s'opposant notamment à la perspective d'accueillir sur leur île des élèves mahorais pour venir terminer leurs cursus, et tenant des propos discriminants à l'encontre des mahorais.

Le rejet, la marginalisation, la stigmatisation et la discrimination du mahorais ne sont pas des phénomènes nouveaux pour certains à La Réunion. Ils puisent leurs racines depuis le début de l'installation de certaines familles mahoraises sur cette île et se sont accentués au fil des années.

Pour eux la communauté mahoraise résidante à La Réunion est ainsi devenue le bouc-émissaire de tous les maux qui touchent l'île d'autant plus qu'un amalgame est volontairement entretenu entre les mahorais et les ressortissants de l'Union des Comores en les plaçant dans le même panier.

Nos compatriotes ont donc toujours été confrontés à cette dure réalité mais ce qui nous choque et nous indigne le plus et que nous déplorons, c'est de constater que de tels raccourcis dégradants sont utilisés par des élus de la République qui n'hésitent pas à scier sous leurs pieds les principes et les valeurs qui fondent la nation française et à être les bourreaux de la devise républicaine de liberté, d'égalité et de fraternité dans cette société multiculturelle citée en exemple pour son modèle du vivre ensemble et de tolérance.

A ces apprentis populistes, nous leur rappelons, puisqu'ils font semblant de l'ignorer, que les mahorais sont des Français comme les autres et qu'ils ont parfaitement le droit de se déplacer librement et de s'installer sur n'importe quel territoire de la République et qu'utiliser des subterfuges pour les empêcher l'accès au logement ou aux inscriptions dans les établissements scolaires relève d'une irresponsabilité inqualifiable.

Nous avons, par ailleurs, été surpris de constater que deux députés réunionnais de gauche, dont celui qui s'oppose à la venue d'élèves mahorais à La Réunion, ont voté contre le projet de loi d'urgence Mayotte destiné pourtant à accélérer la reconstruction de l'île de Mayotte et notamment les établissements scolaires.

La Réunion ne peut pas être le réceptacle de toutes les difficultés de Mayotte comme l'a affirmé une ancienne ministre des Outre-mer. Certes.

Mais -cette dernière- qu'a-t-elle fait lorsqu'elle était en responsabilité rue Oudinot pour éviter qu'une telle situation ne se produise ?

A-t-elle œuvré pour que Mayotte dispose des infrastructures structurantes nécessaires à son autonomie sur le plan éducatif ou sanitaire ?

A-t-elle agi pour qu'on accélère la construction d'un deuxième centre pénitentiaire sur l'île puisqu'elle s'est insurgée par rapport au transfert de détenus de Mayotte vers La Réunion ?

A-t-elle accompagné Mayotte pour disposer du même niveau de prestations sociales que dans les autres territoires d'outre-mer et de l'hexagone ?

Rien n'a été fait pour éviter cette marginalisation même si ce n'est pas de sa faute seule. En effet ce sont les gouvernements successifs qui refusent toujours de créer les conditions nécessaires au développement de ce deuxième département français de l'océan Indien.

Il est grand temps que nos deux départements soient traités sur le même pied d'égalité et que soit enfin rompu le cordon ombilical qui lie Mayotte à La Réunion nous plaçant de facto dans une situation de tutelle et de sous-département vis-à-vis de La Réunion.

C'est ce que nous souhaitons et c'est ce que nous demanderons constamment au gouvernement au regard des lourds défis et des nombreux enjeux structurels de notre territoire.

C'était, pour nous, une priorité du projet de loi Mayotte avorté. Ce sera une exigence pour la loi de programme et de refondation prévue dans quelques mois et nous compterons sur tous les parlementaires ultramarins et en particulier nos voisins de la Réunion pour voter, cette fois-ci, cette future loi de programmation pour l'intérêt de nos deux territoires.

*Au nom des Maires de Mayotte,
Le Président de l'Association des Maires de Mayotte*

Copie :

- 1^{er} Ministre
- MOM

